

Section Laboratoires

ATTESTATION D'ACCREDITATION**ACCREDITATION CERTIFICATE****N° 1-2264 rév. 8**

Le Comité Français d'Accréditation (Cofrac) atteste que :
The French Committee for Accreditation (Cofrac) certifies that :

ELECTRICITE DE FRANCE

N° SIREN : 552081317

Satisfait aux exigences de la norme **NF EN ISO/IEC 17025 : 2017**
Fulfils the requirements of the standard

et aux règles d'application du Cofrac pour les activités d'analyses/essais/étalonnages en :
and Cofrac rules of application for the activities of testing/calibration in :

LIEUX DE TRAVAIL / DOSIMETRIE DES TRAVAILLEURS
WORKPLACES / WORKERS DOSEMETRY

réalisées par / *performed by :*

EDF CNPE DE CATTENOM
SERVICE DE SANTE AU TRAVAIL
BP 41
57570 CATTENOM

et précisément décrites dans l'annexe technique jointe
and precisely described in the attached technical appendix

L'accréditation suivant la norme internationale homologuée NF EN ISO/IEC 17025 est la preuve de la compétence technique du laboratoire dans un domaine d'activités clairement défini et du bon fonctionnement dans ce laboratoire d'un système de management adapté (cf. communiqué conjoint ISO-ILAC-IAF en vigueur disponible sur le site internet du Cofrac www.cofrac.fr)

Accreditation in accordance with the recognised international standard NF EN ISO/IEC 17025 demonstrates the technical competence of the laboratory for a defined scope and the proper operation in this laboratory of an appropriate management system (see current Joint ISO-ILAC-IAF Communiqué available on Cofrac web site www.cofrac.fr) .

Le Cofrac est signataire de l'accord multilatéral d'EA pour l'accréditation, pour les activités objets de la présente attestation.

Cofrac is signatory of the European co-operation for Accreditation (EA) Multilateral Agreement for accreditation for the activities covered by this certificate.

Date de prise d'effet / *granting date :* **28/06/2024**
Date de fin de validité / *expiry date :* **30/09/2027**

Pour le Directeur Général et par délégation
On behalf of the General Director

Le Responsable du Pôle Physique-Mécanique,
Pole manager - Physics-Mechanical,

Stéphane RICHARD

DocuSigned by:

694908483BDE4E5...

La présente attestation n'est valide qu'accompagnée de l'annexe technique.
This certificate is only valid if associated with the technical appendix.

L'accréditation peut être suspendue, modifiée ou retirée à tout moment. Pour une utilisation appropriée, la portée de l'accréditation et sa validité doivent être vérifiées sur le site internet du Cofrac (www.cofrac.fr).

The accreditation can be suspended, modified or withdrawn at any time. For a proper use, the scope of accreditation and its validity should be checked on the Cofrac website (www.cofrac.fr).

Cette attestation annule et remplace l'attestation N° 1-2264 Rév 7.
This certificate cancels and replaces the certificate N° 1-2264 [Rév 7](#).

Seul le texte en français peut engager la responsabilité du Cofrac.
The Cofrac's liability applies only to the french text.

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS

Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21

Siret : 397 879 487 00031

www.cofrac.fr

ANNEXE TECHNIQUE
à l'attestation N° 1-2264 rév. 8

L'accréditation concerne les prestations réalisées par :

EDF CNPE DE CATTENOM
SERVICE DE SANTE AU TRAVAIL
BP 41
57570 CATTENOM

Dans son unité :

- **UMA (Cattemon)**

Elle porte sur : voir pages suivantes

Accréditation Non Valide

# LIEUX DE TRAVAIL / Dosimétrie des travailleurs / Essais en anthroporadiométrie (dosimétrie interne) (ANTHROPO) Exigences spécifiques pour l'accréditation des laboratoires chargés de procéder à la surveillance individuelle de l'exposition des travailleurs aux rayonnements ionisants (LAB REF 37)				
Objet soumis à essai	Caractéristiques mesurées (y compris le domaine de mesure)	Principe de la méthode	Référence de la méthode	Remarques
Organisme entier	Domaine d'énergie de 360 keV à 1350 keV Domaine de mesure de l'activité : de l'ordre de 300 Bq (limite de détection a priori pour le Cobalt 60) à la borne supérieure fixée à 100 kBq	Mesure directe qualitative et quantitative par spectrométrie gamma sur détecteur NaI (Thallium)	Méthodes internes d'après la norme NF S 92-501 « Mesures anthroporadiométriques – Corps entier – Mesure des émissions gamma d'énergie supérieure à 100 keV » « Réaliser la mesure, valider et transmettre les résultats » ATP3 MESURE « Valider la méthode interne » ATP3 VALID METHODE « Estimer les incertitudes » ATP3 INCERTITUDES « Assurer la confirmation et le suivi métrologique » ATP3 METROLOGIE	Examen anthropo-Gammamétrie Sujet debout Détecteurs non collimatés

PORTEE FIXE : le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en respectant strictement les méthodes mentionnées dans la portée d'accréditation. Les modifications techniques de la méthode interne ne sont pas autorisées.

Unité technique : UMA (Fessenheim)

# LIEUX DE TRAVAIL / Dosimétrie des travailleurs / Essais en anthroporadiométrie (dosimétrie interne) (ANTHROPO) Exigences spécifiques pour l'accréditation des laboratoires chargés de procéder à la surveillance individuelle de l'exposition des travailleurs aux rayonnements ionisants (LAB REF 37)				
Objet soumis à essai	Caractéristiques mesurées (y compris le domaine de mesure)	Principe de la méthode	Référence de la méthode	Remarques
Organisme entier	Domaine d'énergie de 360 keV à 1350 keV Domaine de mesure de l'activité : de l'ordre de 300 Bq (limite de détection a priori pour le Cobalt 60) à la borne supérieure fixée à 100 kBq	Mesure directe qualitative et quantitative par spectrométrie gamma sur détecteur NaI (Thallium)	Méthodes internes d'après la norme NF S 92-501 « Mesures anthroporadiométriques – Corps entier – Mesure des émissions gamma d'énergie supérieure à 100 keV » « Réaliser la mesure, valider et transmettre les résultats » ATP3 MESURE « Valider la méthode interne » ATP3 VALID METHODE « Estimer les incertitudes » ATP3 INCERTITUDES « Assurer la confirmation et le suivi métrologique » ATP3 METROLOGIE	Examen anthropo-Gammamétrie Sujet debout Détecteurs non collimatés

PORTEE FIXE : le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en respectant strictement les méthodes mentionnées dans la portée d'accréditation. Les modifications techniques de la méthode interne ne sont pas autorisées.

Accréditation rendue obligatoire dans le cadre réglementaire français précisé par le texte cité en référence dans le document Cofrac LAB INF 99 disponible sur www.cofrac.fr

Date de prise d'effet : **28/06/2024** Date de fin de validité : **30/09/2027**

Cette annexe technique annule et remplace l'annexe technique 1-2264 Rév. 7.

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS

Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21 Siret : 397 879 487 00031

www.cofrac.fr

Accréditation Non Valide